

# PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAVELOT

**MERCREDI 30 MARS 2016 à 18 h 15**

Le Conseil Municipal s'est réuni le **Mercredi 30 Mars 2016 à 18h15** à la **Mairie de Chavelot**, sous la présidence de Monsieur Paul **RAFFEL**, Maire.

La convocation a été adressée le **Jeudi 24 Mars 2016** avec l'ordre de jour suivant :

- 1 - Approbation du Procès-Verbal du Mardi 23 Février 2016
- 2 - Décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations
- 3 - Point sur les travaux
- 4 - SDANC: Adhésion
- 5 - Ouvertures dominicales des concessionnaires automobiles
- 6 - Formation du personnel: prise en charge du repas des agents et des formateurs
- 7 - Amicale Thaonnaise de la Médaille Militaire: subvention exceptionnelle
- 8 - « Verdun 1916: Forêt d'exception »: subvention exceptionnelle
- 9 - Compte Administratif 2015 – M14 – Compte de Gestion du percepteur
- 10 - Affectation du Résultat M14
- 11 - Compte Administratif 2015 – M49 – Compte de Gestion du percepteur
- 12 - Affectation du Résultat M49
- 13 - Questions Diverses

Sont présents:            **Messieurs ALLAIN BRICE FERINA  
LAMBERT MAURICE PRÉVOT THOMAS  
Mesdames FORLER JACQUOT M. JACQUOT N.  
LEMOINE MAURICE**

Sont excusées:            **Mesdames EDEL et KURTZMANN**

Procurations:            **Madame EDEL à Monsieur ALLAIN  
Madame KURTZMANN à Monsieur FERINA**

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Nombre de présents : 13  
Nombre de votants : 15  
Le Quorum étant atteint,

**Madame Nathalie JACQUOT** a été élue secrétaire de séance

Avant de commencer la séance, Monsieur RAFFEL propose de rajouter un point à l'ordre concernant la dématérialisation des actes budgétaires. L'Assemblée n'y voit pas d'inconvénient. Il sera développé avant les questions diverses.

### **1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU MARDI 23 FÉVRIER 2016**

Le procès-verbal de la séance du Mardi 23 Février 2016 est approuvé à l'unanimité, sans remarque.

### **2. DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS**

☞ **Droit de préemption**: Monsieur RAFFEL n'exerce pas le droit de préemption urbain sur les propriétés suivantes :

- ⇒ Maison appartenant aux Consorts LHOTE, 5 rue d'Epinal
- ⇒ Maison appartenant aux Consorts THIERIOT, 10 rue d'Epinal
- ⇒ Maison appartenant aux Consorts BERTUZZI, 15 rue du Centre

### **3. POINT SUR LES TRAVAUX**

➤ relaté par Monsieur Claude THOMAS

☞ **Travaux en cours** :

- ⇒ Réalisation du garde-corps de la rampe d'accès de l'Eglise
- ⇒ Réparation de la clôture de l'Ecole maternelle
- ⇒ Réparation de l'arceau accidenté au Rond Point
- ⇒ Peinture des WC du local de foot

☞ **Travaux réalisés** :

- ⇒ Installation de 2 blocs de secours et d'une alarme incendie à l'Eglise
- ⇒ Réfection de la peinture du local arbitre du foot

☞ **Travaux à venir** :

Le Budget 2016 n'étant pas encore adopté, seuls les travaux qui seront votés lors de la prochaine séance seront réalisés.

➤ relaté par Monsieur Christian FERINA

- ⇒ Seule l'entreprise TEREL, à Igney, a répondu à la consultation pour le fleurissement de la Commune
- ⇒ Concernant le nettoyage de printemps qui s'est déroulé le 19 Mars dernier, force est de constater une très faible participation des chavelotais et des associations.

#### **4. SDANC: ADHÉSION**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable quant à l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Mirecourt au Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif.

#### **5. OUVERTURES DOMINICALES DES CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES**

Monsieur RAFFEL rappelle que lors de la séance du 15 Décembre dernier, le Conseil Municipal avait accepté l'ouverture des magasins 9 dimanches pour l'année 2016. Il précise que le Préfet n'a toujours pas rendu sa décision quant au nombre de dimanches autorisés du fait du désaccord des syndicats.

Le Conseil National des Professions de l'Automobile de Lorraine a saisi la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) pour une demande de dérogation temporaire au repos dominical.

Le Conseil Municipal est en accord avec le Conseil National des Professions de l'Automobile de Lorraine.

#### **6. FORMATION DU PERSONNEL: PRISE EN CHARGE DU REPAS DES AGENTS ET DES FORMATEURS**

Monsieur RAFFEL explique que les agents communaux participent régulièrement à des formations qui se déroulent, en général, à l'extérieur. En revanche, il peut arriver que des formations soient organisées à Chavelot. Dans ce cadre, afin d'harmoniser le déroulement de ces formations dites internes, il propose de prendre en charge le repas du midi des agents et des formateurs.

Le Conseil Municipal trouve l'idée intéressante pour les employés et les formateurs et accepte la prise en charge des frais de restauration.

#### **7. AMICALE THAONNAISE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE: SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

Le Maire rappelle que l'Ecole Primaire, en collaboration avec la Commune, a organisé le Centenaire de la Bataille de Verdun, avec notamment une

exposition et des conférences animées par l'Amicale Thaonnaise de la Médaille Militaire.

Il propose de verser, à titre exceptionnel, une subvention à cette association pour l'aider à continuer ses démarches pour maintenir le souvenir.

Le Conseil Municipal décide d'octroyer la somme de 250 € à cette association patriotique.

#### 8. «VERDUN 1916: FORÊT D'EXCEPTION»: SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le Maire donne lecture du courrier du Département de la Meuse qui sollicite une souscription pour entretenir le site de Verdun. Ce département n'associe pas, en revanche, les autres départements.

Le Conseil Municipal ne donne pas suite à cette demande.

#### 9. COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – M14 – COMPTE DE GESTION DU PERCEPTEUR

Monsieur RAFFEL présente le Compte Administratif 2015 M14 (Budget Principal) conforme au Compte de Gestion du Percepteur ainsi qu'il suit :

##### Section de Fonctionnement :

• Recettes	1 491 107.12 €
• Dépenses	1 506 567.89 €

faisant ressortir :

⇒ un déficit de fonctionnement	- 15 460.77 €
--------------------------------	---------------

##### Section d'Investissement :

• Recettes	162 889.97 €
• Dépenses	408 140.36 €

faisant ressortir :

⇒ un déficit d'investissement	- 245 250.39 €
-------------------------------	----------------

##### Résultats 2014 reportés:

• Fonctionnement	+ 336 183.84 €
• Investissement	+ 24 550.62 €

faisant ressortir, pour 2015, un résultat global de clôture :

• Fonctionnement	+ 320 723.07 €
• Investissement	- 220 699.77 €

Après qu'il se soit retiré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a **approuvé** le **Compte Administratif de l'exercice 2015** du budget principal **M14** conforme au Compte de Gestion du Percepteur.

#### 10. AFFECTATION DU RÉSULTAT M14

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a décidé d'une part, **d'affecter** la somme de **258 699.77 €** en **recettes d'investissement** afin de financer le déficit d'investissement et les restes à réaliser 2015, et, d'autre part, de **reporter** la somme de **62 023.30 €** en **recettes de fonctionnement**, au Budget 2016.

#### 11. COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - M49 - COMPTE DE GESTION DU PERCEPTEUR

Monsieur RAFFEL a présenté le **Compte Administratif 2015 M49** (Budget annexe Eau-Assainissement) conforme au Compte de Gestion du Percepteur ainsi qu'il suit :

##### Section d'Exploitation :

- **Recettes** 190 700.88 €
- **Dépenses** 330 495.62 €

faisant ressortir :

⇒ un **déficit d'exploitation** - 139 794.74 €

##### Section d'Investissement :

- **Recettes** 65 293.54 €
- **Dépenses** 83 103.79 €

faisant ressortir :

⇒ un **déficit d'investissement** - 17 810.25 €

##### Résultats 2014 reportés:

- **Exploitation** + 396 922.22 €
- **Investissement** + 452 269.36 €

faisant ressortir, pour 2015, un résultat global de clôture:

- **Exploitation** + 257 148.48 €
- **Investissement** + 434 459.11 €

soit un **résultat global de clôture** de + 691 586.59 €

Après qu'il se soit retiré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a **approuvé** le **Compte Administratif de l'exercice 2015** du budget principal **M49** conforme au Compte de Gestion du Percepteur.

## **12. AFFECTATION DU RÉSULTAT M49**

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a décidé de **reporter le résultat d'exploitation 2015**, soit **257127.48 €**, en **recettes d'exploitation**, article **002**, au budget de l'exercice **2016**.

## **13. DÉMATÉRIALISATION DES ACTES BUDGÉTAIRES**

Monsieur RAFFEL explique que les délibérations et arrêtés du Maire sont transmis par voie dématérialisée. La comptabilité de la Commune est aussi passée en dématérialisation complète (transmission à la Trésorerie des dépenses et recettes par flux et signature électronique du Maire et du 1<sup>er</sup> Adjoint). Seuls les actes budgétaires (Budgets et autres documents afférents aux budgets) restent format papier. Il propose donc de continuer dans la même optique, et transmette ainsi les documents budgétaires à la Préfecture.

Le Conseil Municipal **décide de dématérialiser les actes budgétaires** et **autorise** le Maire à **signer une convention avec l'Etat**.

## **14. QUESTIONS DIVERSES**

- Bien que les inscriptions pour les Champs Golots soient en nombre inférieur par rapport à l'année dernière, ceux-ci sont maintenus à la date du **Samedi 16 Avril 2016**.
- Le repas des Personnes Agées aura lieu le **Mercredi 20 Avril 2016**.
- La Baby bourse aura lieu le **Dimanche 24 Avril 2016**.
- Le marché aux fleurs aura lieu le **Dimanche 08 Mai 2016**.
- La Fêtes des Mères sera célébrée le **Samedi 28 Mai 2016**.
- Une cérémonie sera organisée le **Mercredi 15 Juin** prochain pour accueillir les nouveaux habitants.
- Monsieur ALLAIN indique que 49 personnes ont participé à la marche du Mardi 29 Mars dernier. Organisées notamment avec mon Pavillon et moi, de nouvelles marches se dérouleront les mardis.
- La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le **Jeudi 14 Avril** prochain. Cette séance sera essentiellement d'ordre budgétaire.

**La séance est levée à 19 h 45**

Délibération n°	n° Actes	Objet
009/2016		SDANC : Adhésion
010/2016		Ouvertures dominicales des concessionnaires automobiles
011/2016		Formation du personnel : prise en charge du repas des agents et des formateurs
012/2016		Amicale Thaonnaise de la Médaille Militaire : subvention exceptionnelle
013/2016		Compte Administratif 2015 - M14 - Compte de Gestion du percepteur
014/2016		Affectation du Résultat M14
015/2016		Compte Administratif 2015 - M49 - Compte de Gestion du percepteur
016/2016		Affectation du Résultat M49
017/2016		Dématérialisation des actes budgétaires

Le Président de séance,  
Le Maire,

Paul RAFFEL.

## Les membres du Conseil Municipal,

ALLAIN Francis	
BRICE Daniel	
EDEL Mireya	Procuration donnée à <b>Monsieur ALLAIN Francis</b>
FÉRINA Christian	
FORLER Elisabeth	
JACQUOT Mireille	
JACQUOT Nathalie	
KURTZMANN Alexandra	Procuration donnée à <b>Monsieur FERINA Christian</b>
LAMBERT Rénaud	
LEMOINE Marie-Line	
MAURICE Daniel	
MAURICE Jennifer	
PRÉVOT Olivier	
THOMAS Claude	